

1
(N° 259.)

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 19 AVRIL 1842.

NATURALISATION ORDINAIRE.

RAPPORT fait par M. HENOT, au nom de la commission des naturalisations, sur la demande du sieur Édouard-Louis Romberg.

MESSIEURS,

Le pétitionnaire est né à Amsterdam, le 24 septembre 1817; il habite Bruxelles depuis le mois de septembre 1824, et il a successivement obtenu en Belgique tous ses grades académiques jusqu'à celui de docteur en droit.

Les autorités consultées rendant hommage à la bonne conduite et à la moralité du sollicitant, estiment qu'il y a lieu à lui accorder la naturalisation ordinaire qui fait l'objet de sa demande.

Le rapporteur,

HENOT.

Le président,

DU BUS AÎNÉ.